



Motion Palestine du Collectif National des 25 et 26 janvier 2025

Cessez-le-feu à Gaza : une réelle avancée qui ne doit pas être une parenthèse

L'arrêt des combats à Gaza le 19 janvier paraît porteur d'un changement majeur de la situation en Israël/Palestine.

En effet, c'est un immense soulagement qu'enfin cessent des bombardements et la guerre génocidaire menée contre la population gazaouie. On ne peut que s'en féliciter ! Cela en toute conscience de la fragilité de la situation. Trump lui-même a non seulement exprimé des doutes quant à la solidité de la trêve à Gaza mais s'autorise à préconiser la déportation de un million et demi de Gazaouis vers l'Égypte et la Jordanie. Ce pourquoi il faut être vigilant quant au caractère durable de la trêve et peser pour qu'elle débouche sur un cessez-le-feu permanent.

Parallèlement, la levée des sanctions contre les colons suprémacistes décidée par Trump est un feu vert à Nétanyahou pour multiplier ses interventions en Cisjordanie – l'opération sur Jénine, en est un exemple caractéristique – et une autorisation aux colons fascistes de multiplier les pogroms contre les Palestiniens. Ces éléments sont constitutifs du projet politique des extrémistes sionistes d'éradication du peuple palestinien de sa terre.

La reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination n'est pas pour demain. Pour le peuple palestinien, il y aura encore du sang et des larmes. Plus que jamais, pour gagner son droit à l'autodétermination, il aura besoin du soutien le plus large possible.

La solidarité avec le peuple palestinien doit être renforcée et amplifiée.

Il faut imposer :

- La fin effective des agressions israéliennes à Gaza et en Cisjordanie. L'arrêt de l'occupation militaire à Gaza et de la colonisation de la Cisjordanie.

- La libération rapide de tous·tes les otages israélien·nes et de tous·tes les prisonnier·ères politiques palestinien·nes tel que prévu par l'accord, en accélérant son application. L'exigence que cesse la pratique du gouvernement israélien de renouveler en permanence le nombre d'emprisonné·es palestinien·nes, comme il fut fait la semaine suivante de l'accord (libération de 90 prisonnier·ères, 200 Palestinien·nes arrêté·es !).
- Le déploiement massif de l'aide humanitaire, sous contrôle international, auprès de la population de Gaza, ce qui implique de donner à l'UNRWA l'autorité et les moyens nécessaires.
- L'engagement de la reconstruction de Gaza. Lequel pour être durable doit être garanti par un réel accord de paix.
- Au-delà de ces mesures d'urgence, la recherche d'une solution politique, qui inclut la reconnaissance internationale de l'État de Palestine, décision que, à l'instar de 147 pays, la France et l'Union européenne devraient prendre immédiatement. Il semble que les conditions d'une telle reconnaissance de l'État de Palestine à l'échelle internationale tendraient à se réunir. Il conviendrait d'appuyer ce mouvement par une mobilisation citoyenne d'ampleur, par exemple sous forme d'un appel signé massivement.
- Une solution politique qui nécessite de restaurer le respect du droit international, donc la volonté de ne pas laisser impunis les responsables de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et crimes de génocide.

ENSEMBLE! participera activement, aux niveaux national et local, au mouvement de secours et solidarité avec le peuple palestinien.

2 / 2

ENSEMBLE!
Mouvement pour une Alternative de Gauche Écologiste et Solidaire
 26 rue Malmaison - 93170 Bagnolet

Nos porte-paroles :

Laurence BOFFET 06 85 51 81 24
 Marie-Claude HERBOUX 06 81 21 90 22

Anne-Rose LE VAN 06 64 21 41 23
 J.-François PELLISSIER 06 76 47 57 95

Sur la toile : <https://www.ensemble-mouvement.com/>

contact@ensemble-mouvement.com

